Association

Le Canal de Roanne à Digoin

16 rue de la Libération – 42720 BRIENNON

associationcanalroannedigoin@gmail.com

N° SIRET : 792 206 252 00019

Briennon, le 28 juillet 2025

Compte-rendu de la journée d'échange sur le Canal de Roanne à Digoin Avec M. Laurent HÉNART, Président du Conseil d'Administration de VNF Et Mme Cécile AVEZARD, Directrice générale de VNF

Etaient Présents :

Pour Voies Navigables de France :

- M. Laurent HÉNART, Président du Conseil d'Administration de Voies Navigables de France
- Mme Cécile AVEZARD, Directrice générale de VNF
- Mme Lucile LÉVÊQUE, Directrice par intérim de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne
- M. Nicolas VADROT, Responsable Adjoint Unité opérationnelle de Dijon (DTCB)
- M. Stéphane PETIT, Responsable adjoint de l'UTI Saône-Loire
- Mme Laura TRIGO, Chargée de communication externe et institutionnelle (DTCB)
- Mme Anne-Claire THIBERT, Service Communication (DTCB)

Pour les Associations liées au canal :

- M. Jean-Claude DUCARRE, Président de l'Association le Canal de Roanne à Digoin (ACRD), Maire de Melay
- M. René LAPALLUS, Président de l'Association Roanne Fluvial (ARF)
- M. Jean-Marie PELLETIER, Président de l'Amicale Briennon Plaisance (ABP)
- M. Alain VAN ASSCHE, Président de l'Association des Plaisanciers du Port de Roanne (APPR)
- M. Jean-Pierre COUTANT, Responsable de la Délégation Centre-Bourgogne-Nivernais de l'Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures (ANPEI)
- M. Georges CHANNELIERE, Vice-Président de l'ABP
- M. Gilles BERRAT, Vice-Président de l'ACRD, Vice-Président de la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire, représentant le Président
- M. Thierry NIGAY, Trésorier de l'ACRD, Maire de Chambilly

- M. Daniel MALLARD, Secrétaire de l'ARF
- M. Jean-Paul GIRAUD, Secrétaire de l'ACRD, Adjoint au Maire de Briennon

Pour l'État :
- M. Alexandre ROCHATTE, Préfet de la Loire
- M. Hervé GÉRIN, Sous-Préfet de Roanne

Pour le Parlement :
- M. Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire
- Mme Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire
- M. Antoine VERMOREL-MARQUES, Député de la Loire

Pour les Collectivités territoriales :
- M. Daniel FRECHET, Vice-Président du Conseil Départemental de la Loire, représentant le Président du Département
- M. Raymond VIAL, Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué à la ruralité et à l'agriculture, représentant le Président de la Région
- Mme Carole CHENUET, Conseillère Départementale de Saône et Loire
- M. Thierry DESJOURS, Conseiller Départemental de Saône-et-Loire, Adjoint au Maire de Digoin
- M. Yves NICOLIN, Président de Roannais Agglomération et Maire de Roanne
- M. Gérald GORDAT, Président de la Communauté de Communes Le Grand Charolais
- M. Denis PROST, Président de la Communauté de Communes de Marcigny
- M. René VALORGE, Président de la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont
- M. Yves PERRIN, Vice-Président de Roannais Agglomération, membre du CA de l'ACRD
- Mme Solène CARIGNANT, Maire d'Avrilly, membre du CA de l'ACRD
- M. Éric NEVERS, Maire d'Artaix, membre du CA de l'ACRD
- M. Gérard MEUNIER, 1er Adjoint au Maire de Briennon
- Mme Nicole GEORGES, Adjointe au Maire de Digoin, membre du CA de l'ACRD

Pour les entreprises liées au Canal de Roanne à Digoin :
- M. Alfred CARIGNANT, PDG du Groupe Les Canalous
- M. Pierre LOQUET, Groupe SUEZ
- M. Hervé PETELET, Capitaine du Port de Roanne
- M. Laurent FIOT, Propriétaire du bateau-promenade l'Escapade de Briennon

Etaient également présents :
- Mme Carine SEILLÉ, Chargée de mission pour l'ARCD
- Mme Aline DENIZOT, Cheffe de projet pour Loire Itinérances
- M. Nicolas LATOURNERIE, Chef du service Tourisme nature et fluvial au Grand Charolais
- M. Julien BONNEFOY, Responsable du Service Tourisme pour Roannais Agglomération
- M. Pascal LACROIX, Responsable de l'unité ingénierie STA Charolais-Brionnais pour le Conseil Départemental de Saône et Loire
- M. Cédric GUYON, Assistant parlementaire de M. le Sénateur Genet

- M. Sylvain BONNARDOT, SBO Events, Prestataire pour l'ACRD

Etaient excusés :

- M. Christophe Noël du PEYRAT, Préfet de l'Allier
- M. Yves SEGUY, Préfet de Saône et Loire
- M. David ROCHE, Sous-Préfet de Charolles
- Mme Cécile CUKIERMAN, Sénatrice de la Loire
- M. Jean-Claude TISSOT, Sénateur de la Loire
- M. Hervé REYNAUD, Sénateur de la Loire
- M. Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier
- M. Jérôme DURAIN, Sénateur de Saône-et-Loire, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
- M. Nicolas RAY, Député de l'Allier
- Mme Marie-Guite DUFAY, Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- M. Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- M. André ACCARY, Président du Conseil Départemental de Saône et Loire
- M. Georges ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire
- M. Claude RIBOULET, Président de la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire
- M. Éric PEYRON, Maire de Mably
- M. Jean FAYOLLE, Maire de Briennon
- M. David BEME, Maire de Digoin
- M. Fabrice CHARLES, Maire de Chassenard
- M. Christian DEMAILLET, Président de Loire Itinérances
- M. Jacky GENESTE, Vice-Président de l'ACRD, Adjoint au Maire de Mably

Cette journée s'est déroulée en plusieurs étapes le long du Canal de Roanne à Digoin. Un dossier de présentation des atouts du Canal et de ses territoires, ainsi que des associations, a été remis à tous les participants (cf document joint), ainsi qu'une carte touristique de la voie d'eau.

9h/10h30 : Maison du Port à Roanne

Dans un premier temps, l'ensemble des participants se sont rendus à la Maison du Port à Roanne, pour un premier temps d'échange.

M. Yves NICOLIN, Maire de Roanne et Président de Roannais Agglomération a prononcé un mot d'accueil et a rappelé les investissements conséquents réalisés ces dernières années afin de réhabiliter les bords de Loire et une partie des abords du Port. Il a également évoqué les difficultés liées au faucardage et aux problèmes répétés de fuite dans le canal, qui pénalisent le développement du Port. Il a ensuite évoqué plusieurs projets en cours d'élaboration sur le Port, ainsi que la perspective du renouvellement de la Délégation de service public concernant la gestion du Port de Roanne.

M. Jean-Claude DUCARRE, Président de l'Association le Canal de Roanne à Digoin et Maire de Melay a ensuite pris la parole afin de présenter le plan global de développement touristique du Canal et les défis auxquels il faut faire face ces dernières années (cf diaporama ci-joint). M. DUCARRE était mandaté pour être le porte-parole de l'ensemble des associations liées au canal. Il a insisté sur les spécificités du Canal de Roanne à Digoin et de ses territoires : Un territoire d'exception aux multiples atouts, une collaboration exemplaire entre tous les acteurs (collectivités, associations, Offices de tourisme, socio-professionnels…), un projet ambitieux de développement du tourisme fluvestre et des itinérances, à l'échelle globale du linéaire. Il a ensuite souligné les grands défis auxquels il faut faire face et qui pénalisent les efforts fournis par tous : les questions d'entretien, la lutte contre les plantes aquatiques invasives et surtout les problèmes de fuites répétées sur le bief d'Artaix, qui ont entrainé récemment 2 arrêts de navigation de plusieurs mois (2024 et 2025), ainsi que les projets autour de la réhabilitation des maisons éclusières et du chemin de halage. Il a conclu en exprimant les attentes de l'ensemble des acteurs liés au canal vis-à-vis de VNF : Programmer au plus vite les travaux nécessaires à la remise en état du bief d'Artaix et la poursuite d'un partenariat « gagnant-gagnant » permettant de co-construire le projet autour de la voie d'eau.

M. Antoine VERMOREL-MARQUES, Député de la Loire, a ensuite pris la parole pour rappeler que tous, riverains et collectivités, sont très attachés au canal, que les sous-investissements d'entretien génèrent des crises à répétition très difficiles à gérer et que sans un engagement significatif de VNF sur les travaux nécessaires, les collectivités ne pourront plus continuer à investir comme elles le font depuis des années. Il a remercié l'ensemble des personnes présentes.

M. Laurent HÉNART s'est ensuite exprimé pour remercier l'ensemble des participants d'être présents et les associations pour leur travail conjoint autour du Canal. Il a tenu en introduction à souligner deux points à propos du réseau fluvial. D'une part, les derniers grands investissements remontent à la Présidence du Général De Gaulle. La France a le plus grand réseau fluvial d'Europe dont 1/3 est à grand gabarit et permet de transporter des conteneurs et 2/3 à petit gabarit (Freycinet et autres), trop étroit pour transporter des conteneurs, ce qui oblige à des ruptures de charge que les entreprises logistiques refusent, ce qui explique qu'il n'y a plus de fret sur cette partie du réseau. Faute d'investissements conséquents ces 50 dernières années,

une bonne partie des canaux est en mauvais état. D'autre part, une charnière a été franchie avec le Rapport Duron, à la suite du Grenelle de l'environnement, afin de redonner de l'importance au transport fluvial. Mais la construction du canal Seine-Nord-Europe engloutit la majeure partie des crédits. La dénavigation des canaux n'est plus envisagée, les investissements de l'Etat ont augmenté (150 millions d'euros en 2015, 350 millions en 2025) mais restent insuffisants pour rattraper le retard.

M. HENART a ensuite admis que le Canal de Roanne à Digoin a plusieurs forces : Premièrement, l'ensemble des acteurs sont d'accord pour développer le canal, le tourisme et les niches de fret, ce qui entre en résonnance avec la volonté de l'Etat. Deuxièmement, le CRD est à la fois un équipement de navigation et un canal d'alimentation pour le Canal Latéral à la Loire, et les canaux sont devenus des éléments importants de la maîtrise de la ressource en eau dans de nombreux territoires. Enfin, VNF va multiplier ses sources de financement, en sollicitant l'Union Européenne et en développant les contrats de collaboration avec les collectivités. Enfin il a annoncé que VNF ne va pas abandonner le Canal de Roanne à Digoin et a proposé la création d'une structure plus pérenne, avec la formation d'un comité d'ouvrage associant VNF, les usagers et les collectivités. Des solutions vont être trouvées pour un traitement pérenne du bief d'Artaix, dans un délai plus court qu'annoncé jusque-là. Il annonce également des travaux de modernisation pour l'automatisation des écluses et de la gestion de l'eau. Il conclue en saluant le travail des agents de terrains, qui sont les premiers pénalisés par les retards d'investissements.

Mme Cécile AVEZARD s'exprime ensuite pour confirmer la volonté de VNF de réaliser les investissements nécessaires dans des délais raisonnables et d'améliorer la coopération avec les collectivités et les associations afin d'avancer plus efficacement, que ce soit sur les questions de travaux de réfection que pour les questions d'entretien courant. Les canaux représentent un enjeu important autant en termes de navigation, de transition écologique que de patrimoine et d'attractivité des territoires. Il y a urgence à intervenir sur le bief d'Artaix car la sécurité des riverains et usagers de la route est également menacée.

11h/12h : Port de Briennon

L'ensemble des participants s'est ensuite rendu sur le Port de Briennon. Cette partie de la rencontre a permis plus particulièrement aux entreprises liées au canal de s'exprimer.

M. Pierre LOQUET, représentant le groupe SUEZ, a rappelé que l'entreprise assure la gestion du Port de Roanne depuis 2011 et que le renouvellement de la Délégation de Service public est en cours car elle arrive à échéance en fin d'année. Il a mentionné les nombreux investissements réalisés par Suez, avec notamment le développement de nouveaux services : location de vélos et bateaux électriques, services aux plaisanciers, zone d'accueil pour les camping-cars… Il insiste sur le fait que les problèmes de fuite ont écorné l'image du CRD, tout comme le manque de faucardage du Port, ce qui entraîne des difficultés économiques majeures et empêche donc le groupe SUEZ de se projeter pour l'avenir. Suez attend donc des engagements concrets de la part de VNF avant d'envisager l'éventuel renouvellement de la DSP.

M. Alfred CARIGNANT, PDG du groupe les Canalous, s'est ensuite exprimé concernant les difficultés économiques rencontrées par les loueurs de bateau à cause des mêmes problèmes, de fuite et de faucardage. Si le CRD est une destination prisée des vacanciers, le nombre de réservation a fortement chuté, les touristes craignant des arrêts de navigation. Il se dit très satisfait que cette journée de rencontre ait lieu, permettant à tous les acteurs de s'exprimer sur

les problèmes rencontrés par le canal et insiste sur le fait que les problèmes d'entretien, s'ajoutant aux aléas climatiques, augmentent considérablement les difficultés de gestion des entreprises. Il insiste donc également pour que VNF prenne des engagements pour solutionner la question des fuites. Il conclut en rappelant que le tourisme fluvial s'inscrit totalement dans les questions de transition écologique, car il ne s'agit pas de tourisme de masse et au contraire propose un tourisme respectueux de l'environnement.

M. Laurent FIOT a présenté son activité de bateau-promenade au départ de Briennon, sur l'Escapade, sur lequel il a accueilli les participants, annonçant des perspectives de développement importantes à condition que le canal reste navigable toute la saison. Il a précisé qu'il travaille en collaboration avec d'autres activités touristiques du secteur, l'Office de tourisme et les restaurants du Port, pour proposer des offres complètes aux touristes et aux autocaristes.

12h/13h30 Déjeuner

13h30 : Passage de la délégation VNF sur la fuite du Point Kilométrique 15 (dont la réparation est demandée au cours du prochain chômage) et au pk 19, lieu de la fuite de mars 2025 réparée en urgence.

M. HÉNART et Mme AVEZARD ont ainsi pu constater sur le terrain les problèmes concrets du bief d'Artaix et que les demandes des acteurs liés au canal sont totalement fondées.

14h/15h : Conférence de presse en Mairie de Melay (suivie d'un passage à la halte nautique)

M. DUCARRE présente un récapitulatif de la journée et remercie M. HÉNART et Mme AVEZARD d'être venus, ainsi que tous les participants. Il rappelle que le CRD c'est un projet global de développement, un potentiel fort et des hommes et des femmes qui oeuvrent tous ensemble. Tous ont donc besoin de perspectives et de l'assurance que les travaux sur le bief d'Artaix seront réalisés dans un délai acceptable, tout comme les travaux d'urgence du pk 15 afin d'éviter un nouvel arrêt de navigation. Il souligne la volonté positive de VNF de co-construire un partenariat actif avec les acteurs liés au canal.

M. VERMOREL-MARQUES insiste sur le fait que c'est une journée historique, voyant la visite d'un Président de VNF pour la première fois sur le Canal de Roanne à Digoin. VNF a ainsi pu constater à la fois sur le terrain l'urgence à réaliser les travaux demandés et la collaboration qui existe entre les collectivités, les associations et les professionnels. Il souligne la nécessité que VNF investisse réellement sur le CRD pour permettre de poursuivre son développement et renforcer l'attractivité de son territoire.

Mme Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire, exprime sa satisfaction sur cette journée et insiste sur la coopération autour du Canal de Roanne à Digoin, qui prouve une intelligence collective pour faire de bonnes choses et développer l'attractivité des territoires et les retombées touristiques et économiques liées au Canal.

M. Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire, rappelle que nous sommes tous attachés à nos canaux et que nous devons continuer à nous mobiliser pour défendre l'héritage légué par les canalous. S'adressant à M. HÉNART et Mme AVEZARD, il insiste sur le fait qu'ils ont pu constater que cette mobilisation est ici une réalité et que, pour que le canal vive, il faut qu'il y ait de l'eau dedans, car il est porteur d'espoir pour ses territoires.

M. HÉNART remercie les associations pour leur accueil et leur travail. Il présente une synthèse des différents sujets qui ont été abordés et annonce que VNF va présenter ici des engagements forts concernant à la fois l'entretien et la modernisation du Canal de Roanne à Digoin. Il souligne l'importance de la coopération existant autour de la voie d'eau, prouvée par la présence ce jour des associations, des professionnels et de nombreux élus, parlementaires, régionaux et départementaux, et représentant des communes et des EPCI.

Il annonce donc plusieurs points, qui seront ensuite détaillés par Mme AVEZARD :

- La Navigation ne s'arrêtera pas sur le Canal de Roanne à Digoin
- La volonté qui existe sur le linéaire va permettre la création d'une collaboration plus étroite entre collectivités, associations et VNF
- VNF a pris conscience de l'urgence qui existe sur ce canal et qu'un plan d'investissement sur 10 ans va être présenté par Mme AVEZARD, avec la création d'un comité d'ouvrage afin de définir ensemble l'ordre dans lequel ces investissements doivent être réalisés

Mme AVEZARD détaille ensuite :

Le canal de Roanne à Digoin a de nombreux atouts, très bien mis en valeur. Il est évident que résoudre les problèmes de fuite est primordial pour améliorer la gestion de la ressource en eau et donc l'alimentation aussi du Canal Latéral à La Loire. L'existence d'un collectif qui s'inscrit dans la durée est à prendre en compte, car de nombreuses réalisations ont déjà été faites à destination des touristes et des habitants.

Mme AVEZARD annonce donc :

- **La réparation de la fuite du PK 15 préventivement, dès le prochain chômage (automne 2025)**
- **15 Millions d'Euros d'investissement sur 10 ans pour l'entretien et la modernisation du canal**
- **Sur cette somme, 5 millions seront consacrés à la réparation du bief d'Artaix avec l'agenda suivant : 2025/2026 études préalables et attribution des marchés d'ouvrages. 2027/2028 travaux de réhabilitation du bief, car outre la navigation et la gestion de l'eau, la sécurité des riverains et usagers de la route est aussi en jeu.**
- **La volonté de VNF d'obtenir la simplification de plusieurs démarches administratives, notamment concernant la vente de certaines maisons éclusières car plusieurs collectivités ont des projets intéressants de réhabilitation pour créer des hébergements touristiques ou des activités économiques.**
- **La création d'un comité d'ouvrage, sous couvert de la Préfecture, pour associer les collectivités à l'agenda de travaux et de modernisation.**

La journée se conclut par un passage à la halte nautique de Melay, ce qui permet à M. HÉNART et Mme AVEZARD de constater la qualité des aménagements réalisés par plusieurs municipalités à destination des plaisanciers et des itinérants.

15h30 Fin de la journée.

Le Président, Jean-Claude DUCARRE